



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 3 octobre 2017

A la une

Alors que les États-Unis viennent de connaître la plus importante tuerie de masse de leur histoire, commise par un homme de 64 ans, et que deux jeunes femmes ont été tuées au couteau à Marseille, faut-il analyser les tueries de masse et le terrorisme au prisme du genre ? C'est l'un des sujets d'attention évoqués hier soir, lors de l'émission « Tout est politique » sur **France Info**, par Marie-Cécile NAVES, docteure en science politique de l'université Paris IX-Dauphine et chercheuse associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).



La spécialiste des États-Unis et des questions de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes rappelle en effet que « *100 % des tueries de masse aux USA sont commises par des hommes* », et qu'elles sont liées, comme le terrorisme, au patriarcat. La question a déjà été effleurée dans ces pages lors de sujets sur la tuerie de l'École polytechnique de Montréal (synthèse du 4 décembre 2009), de celle commise par le tueur d'Oslo et de l'île d'Utøya (synthèse du 29 juillet 2011), ou d'un soi-disant « terrorisme au féminin » (synthèse du 7 octobre 2016). Il existerait en tout cas un lien entre tueries de masse et violences conjugales, la thèse était en particulier abordée dans **The New Yorker** en juin 2016 ([repéré par Slate](#)) : « *il est grand temps de reconnaître les violences domestiques et la haine misogyne pour ce qu'elles sont : des signes qui doivent nous alerter* », écrivait alors le journal. Dans **Le Figaro** de ce matin, Jeannette BOUGRAB, s'exprime sur la « *boucherie de Marseille* ». Selon elle, « *viser les femmes par égorgement et éviscération (...) n'est pas anodin. Cela a une signification politique* ».

International

Le **Parlement européen** débattira (ce mardi) et votera (demain) pour « Mettre fin aux mariages d'enfants ». Marc TARABELLA, Eurodéputé PS en charge des droits des femmes et de l'égalité des genres, a diffusé un communiqué rappelant que « *des milliers d'enfants en Europe sont mariés ! Quelques fois autorisé, le traitement de chaque cas diffère grandement d'une justice nationale à une autre, faute d'uniformisation des législations en la matière. Par le vote du Parlement européen cette semaine, nous voulons mettre la pression sur les États européens afin de prendre les mesures nécessaires et remédier au problème* ».

Associations

La première [sélection de bandes dessinées pour le prix Artémisia 2018 est en ligne](#). Il a fallu plusieurs réunions pour recueillir suffisamment d'ouvrages nouveaux et suffisamment intéressants pour que le **Jury d'Artémisia** puisse réaliser sa première présélection en vue du prix 2018. Cette première présélection de l'année porte sur les titres parus depuis le début de l'année 2017.



Agenda

Le **Conseil national des femmes françaises** (CNFF) réunira les présidentes d'associations et ses déléguées régionales [le mercredi 11 octobre à Paris](#). Après une matinée consacrée aux actions du CNFF, aux partenariats et à une réflexion sur la PMA, l'après-midi sera l'occasion de faire le point sur la Convention CEDAW/CEDEF et son protocole facultatif en présence de Nicole AMELINE.

Les équipes **PRESAGE** et **EGERA** organisent un hommage à Marie CURIE, à l'occasion de la sortie du livre « [Marie Curie, une femme dans son siècle](#) » (Gründ éd.), le **lundi 16 octobre** à l'OFCE-SciencePo, en présence des auteures, Marion AUGUSTIN et Nathalie PIGEARD, et de Hélène LANGEVIN-JOLIOT, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS.

Revue de presse

HARCÈLEMENT – Dans une tribune publiée le 27 septembre (veille du 28 septembre), des chercheurs prenaient position contre la pénalisation d'un phénomène qui viserait particulièrement « *les hommes des classes populaires et racisés* ». « *Faut-il se taire au motif que l'agresseur est un opprimé ?* », se demande Martine STORTI dans une tribune publiée ce jour par **Libération** : « [Harcèlement de rue : le féminisme devient-il secondaire ?](#) »

LAÏCITE – « *Les projets de Marlène Schiappa sur la laïcité inquiètent* », estime **La Croix**. Le quotidien catholique relève que « *des voix s'inquiètent d'un risque de dérive après l'annonce de la secrétaire d'État à l'égalité femmes-hommes de soumettre une charte de la laïcité aux associations subventionnées* ».

GYNÉCOLOGUES – **Le Quotidien du Médecin** voit des professionnels « *sous le choc* », suite aux « *controverses sur les pilules, violences obstétricales...* ». Selon le journal, « *les polémiques en gynécologie n'en finissent pas de faire la « une », ces dernières semaines autour de la contraception et des violences obstétricales* ». « *Gynécologues-obstétriciens, médecins du planning familial, sages-femmes, des spécialistes de la santé des femmes réagissent à cette crise de confiance inédite* », qui serait, pour le quotidien « *orchestrée dans les médias et les réseaux sociaux*. » Notons que dans **Libération**, Luc LE VAILLANT consacre sa chronique à « *la pauvre pilule* » et au « *brave préservatif* ».

SANS ABRI – **Le Parisien** met en lumière le travail d'une association qui « *redonne de la dignité aux femmes dans la précarité* ». **Féminité Sans-Abri** fournit en effet des produits sanitaires et cosmétiques à celles qui vivent dans la rue. Le quotidien rappelle le constat alarmant de l'INSEE : « *plus de 7 000 femmes sont sans abri à Paris* ». Face à ce chiffre, l'association se bat pour les aider.

PMA – **Le Bulletin quotidien** annonce que le Grand Orient de France, [dans un communiqué du 29 septembre](#), s'est déclaré favorable à l'ouverture de la PMA à toutes les femmes et qu'il serait « *contre-productif de relancer à cette occasion d'éternels débats de société qui font la part belle aux lobbies politico-religieux, voire provoquent des déferlements d'homophobie* ».

8 MARS – Sous le titre « *Le dangereux féminisme « à la papa » de la cour de cassation* », **Entreprise & Carrières** publie un entretien avec Danièle CHANAL, avocate, sur la décision rendue par la Cour de cassation le 12 juillet dernier (veilles des 17 juillet et 25 août) validant un accord collectif octroyant au seul bénéficiaire des salariées une demi-journée de repos à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes.

PHTALATES – Nous signalions hier que l'exposition des femmes enceintes à des perturbateurs endocriniens serait responsable de troubles du comportement chez leurs enfants. « *Les phtalates interfèrent sur le comportement des garçons* », peut-on aussi lire dans **Le Monde** du 1^{er} octobre. Et de citer l'étude de l'INSERM qui établit « *un lien entre hyperactivité, troubles émotionnels et perturbateurs endocriniens* ».